



**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 02-2020 PROGRAMME DE MISE AUX  
NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES**

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

**PRENEZ AVIS QUE :**

L'adoption du règlement numéro 02-2020, du programme de mise aux normes des installations septiques a franchi les étapes suivantes :

Avis de motion :	2 juin 2020
Dépôt du projet de règlement	2 juin 2020
Adoption du règlement	7 juillet 2020
Avis public d'adoption du règlement	8 juillet 2020

Toute personne intéressée peut en obtenir une copie en s'adressant au bureau municipal, au 165, rang Michaudville, à Saint-Barnabé-Sud.

Donné à Saint-Barnabé-Sud, ce 8 juillet 2020.

Karine Beauchamp  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Karine Beauchamp, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, par affichage, le 8 juillet 2020.

En foi de quoi, je délivre ce certificat ce 8 juillet 2020.

Karine Beauchamp  
Directrice générale et secrétaire-trésorière